

**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux**  
**Portée détaillée des agréments**

(Référence : Arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan
Adresse du laboratoire	5, rue Denis Papin – CS 20080 56892 SAINT-AVE CEDEX
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2017
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2021
Date de mise à jour de la portée	

<b>Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles</b>	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	<b>Agréé</b>
A-2 - Paramètres réalisés sur site	<b>Agréé</b>
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	<b>Agréé</b>
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	<b>Agréé</b>
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	<b>Agréé</b>
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	<b>Agréé</b>
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
<b>Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)</b>	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	<b>Agréé</b>
F-2 - Paramètres réalisés sur site	<b>Agréé</b>
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	<b>Agréé</b>
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	<b>Agréé</b>
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	<b>Agréé</b>
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	<b>Agréé</b>
H-2 - Pour les eaux de baignades	<b>Agréé</b>
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>

Joëlle CARMÈS  
 Laboratoire Départemental d'Analyses du Morbihan - Page 1 sur 2

Faisant fonction de sous-directrice  
 de la prévention des risques  
 liés à l'environnement et à l'alimentation

### **E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles**

*Legionella*  
Salmonelles

### **E-2 - Analyses chimiques optionnelles**

Oxydabilité au  $\text{KMnO}_4$  en milieu acide à chaud

### **I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles**

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores  
*Legionella*  
*Pseudomonas aeruginosa*  
Salmonelles

### **I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles**

Ammonium  
Argent  
Chlorures  
Cuivre  
Oxydabilité au  $\text{KMnO}_4$  en milieu acide à chaud